

Les tâches, phase par phase

Comme vous le savez, le plan de formation des élèves se divise en trois phases distinctes. Chacune des phases comporte une période en milieu scolaire, une période en milieu de travail et un stage. Les élèves feront donc trois blocs d'apprentissage en milieu de travail. Lors de chacun de ces blocs, les tâches des élèves seront en lien avec les compétences acquises et celles à développer en milieu de travail. Il est primordial que ces tâches soient respectées par les élèves, afin d'assurer non seulement le suivi de leur formation, mais aussi la santé et la sécurité de tous.

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
<ul style="list-style-type: none"> • Faire un plan de travail quotidien • Entrer en relation avec la personne et ses proches, adapter sa façon de communiquer, établir une relation de confiance • Communiquer des renseignements pertinents aux personnes concernées (participer au rapport) • Assister les résidents dans leurs déplacements et leur positionnement (lit, fauteuil, marche, fauteuil roulant), mais <u>aucune manipulation</u> du lève-personne • Utiliser des aides à la marche (cane, quadripode, marchette) et assurer le suivi des programmes de marche • Faire les lits et changer la literie • Appliquer les mesures <u>de base</u> en prévention des infections (si un résident est en isolement contact ou gouttelettes, l'élève ne pourra pas entrer dans la chambre) • Participer à l'aide à l'alimentation et à l'hydratation des résidents, en salle à manger commune (alimentation seule avec un résident interdite) • En plus de toutes les tâches d'un aide de service 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les tâches de la phase 1 • Alimentation d'un résident en salle commune ou seul avec lui (par exemple dans sa chambre) • Prodiguer des soins en cas de mesure d'isolement (contact, gouttelettes) • Prodiguer des soins d'hygiène (toilette au lit, au lavabo, en baignoire) • Prodiguer des soins liés à l'élimination (accompagner un résident à la toilette, changement de culotte) • Prodiguer des soins liés à l'habillement • Utiliser des moyens de contention (au lit et au fauteuil) • Utiliser un lève-personne • Nettoyer du matériel ou de l'équipement contaminé • Prodiguer des soins à des résidents ayant de l'équipement ou du matériel tel que : oxygène, sonde urinaire, tubulure pour gavage, stomie intestinale, stomie vésicale, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les tâches des phases 1 et 2 • Prodiguer des soins post-mortem